

Vol. 33 No 6 | Juin - Juillet 2024



L'Ajout Municipal



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

2873, rue Lafèche, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0
Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | municipalite@saintpaulin.ca
www.saint-paulin.ca 



CONSEIL MUNICIPAL
PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

5 juin 2024
3 juillet 2024
15 août 2024

Sommaire

Mise à jour.....	2
Rémunération des élus.....	3
Avis Public.....	4
Saint-Paulin en Fête.....	5
Angélika Blais et l'Argent.....	7
Rappel de sécurité.....	7
Séances du conseil.....	8
As-tu ton billet?.....	17
Tricotés serrés.....	18
Une page d'horticulture.....	19
Parkrun.....	20
La Clé.....	20
Club de Joie de vivre.....	21
Calendrier des collectes.....	23

POUR VOS LOISIRS ...
LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER !

 TRANSPORTS
COLLECTIFS
MRC de Maskinonge



819.840.0603
ctcmaskinonge.org

La bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Mardi : de 18h à 20h

Samedi : de 9h à 12h

L'AJout Municipal

Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin
Août—Octobre—Décembre— Février— Avril—Juin

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE : 8 JUILLET 2024

Dépôt légal—Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.



Saint-Paulin
*2^{me} municipalité plus
attentive aux personnes*

Municipalité Saint-Paulin
2873, rue Laflèche
Saint-Paulin (Québec)
J0K 3G0

Téléphone : (819) 268-2026 / télécopieur : 268-2890
Courriel : reception@saint-paulin.ca

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le trésorier ou greffier-trésorier d'une municipalité doit publier les montants de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal, je soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Paulin dépose le présent rapport concernant l'état du traitement qui est actuellement versé aux membres du conseil municipal.

Exercice 2023	Municipalité		Organisme		Traitement
	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses	
Maire	13 255 \$	6 627 \$			19 882 \$
<i>Rémunération de base à la MRC</i>			5 600 \$	2 800 \$	8 400 \$
<i>Membre du RSSIR présences</i>			1 234 \$	617 \$	1 851 \$
<i>Membre du conseil à l'aménagement -Présences à la MRC</i>			928 \$	464 \$	1 392 \$
Frais de déplacement de la MRC				480 \$	480 \$
Conseillère siège #1 Claire Boucher	387 \$	193 \$			580 \$
<i>Membre du RSSIR présences</i>			112 \$	56 \$	168 \$
Conseiller siège #1 Martin Dupuis	3 171 \$	1 585 \$			4 756 \$
Conseiller siège #2 Jacques Frappier	4 418 \$	2 209 \$			6 627 \$
Conseillère siège #3 Christiane Leblond	714 \$	357 \$			1 071 \$
Conseiller siège #3 Patrice Leblanc	3 135 \$	1 567 \$			4 702 \$
Conseiller siège #4 Nicholas Lalonde	3 365 \$	1 682 \$			5 047 \$
Conseillère siège #5 Annie Bellemare	3 365 \$	1 682 \$			5 047 \$
Conseiller siège #6 Mario Lessard	4 418 \$	2 209 \$			6 627 \$

Conformément à la loi, le présent rapport est également disponible sur le site Internet de la Municipalité.
Donné ce 3 avril 2024,

Ghislain Lemay,
Greffier-trésorier



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN**

AVIS PUBLIC

INVITATION À SOUMISSIONNER DÉNEIGEMENT CASERNE DE POMPIERS 1751, RUE MATTEAU, SAINT-PAULIN

Le conseil municipal de Saint-Paulin vous invite à soumissionner pour le déneigement de la caserne de pompiers pour la saison hivernale 2024-2025 ou pour les trois (3) saisons hivernales 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 ou pour les cinq (5) saisons hivernales 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029.

Les devis et plans peuvent être obtenus au bureau municipal, 2873, rue Laflèche, Saint-Paulin, aux heures d'ouverture du bureau municipal ou sur le site Internet de la municipalité à <https://saint-paulin.ca>.

L'entrepreneur doit faire parvenir sa soumission sous enveloppe cachetée portant la mention SOUMISSION DÉNEIGEMENT CASERNE DE POMPIERS, au plus tard le 27 juin 2024 avant 11 heures (heure locale) à l'attention de Monsieur Ghislain Lemay, Municipalité de Saint-Paulin, 2873, rue Laflèche, Saint-Paulin QC J0K 3G0 ou venir la porter au bureau de la municipalité situé au 2873, rue Laflèche, Saint-Paulin sur les heures d'ouverture du bureau municipal, heure locale.

Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec Ghislain Lemay ou Gilles Bergeron au numéro (819) 268-2026.

Donné à Saint-Paulin, ce premier jour de mai deux mille vingt-quatre.

Ghislain Lemay, directeur général et greffier-trésorier



...LES DEUX PIEDS DANS LE SABLE!

**INAUGURATION DU PARC DU PETIT GALET
JEUDI 20 JUIN 2024**



L'été et la plage vous attendent au parc du petit Galet!
Venez célébrer l'inauguration officielle du parc, les deux pieds dans le sable !
Une plage, des ateliers de percussions, un spectacle en soirée ainsi qu'un bar extérieur vous attendent!

EN MATINÉE PARCOURS DE CHASSE AU TRÉSOR
Une activité de chasse au trésor avec les élèves de l'école des Vallons sera organisée afin de découvrir les secrets anciens de notre village.
*Ce parcours sera à votre disposition toute la fin de semaine.

16H-21H JEUX GÉANTS (20-21-22 JUIN)
Des jeux géants de Tic-Tac-Toe, Échecs et Connecte seront disponibles afin de vous amuser librement.

16H30-18H30 SOUPER HOT-DOGS (FORMULE PIQUE-NIQUE FAMILIAL)
Vente de hot-dogs, liqueurs et chips sur place par la Maison des Jeunes au Bout du Monde. Apportez vos chaises de plage!

17H30-18H30 ATELIER DE PERCUSSION
Un atelier dynamique et entraînant donné par le percussionniste Mathieu Gélinas. Gratuit et ouvert à tous!

19H INAUGURATION OFFICIELLE
Coupe du ruban! Prise de parole par le maire de Saint-Paulin et par les partenaires officiels. La Maison des Jeunes dévoilera son projet : « Récolte au bout du monde ».

19H30-21H SOIRÉE MUSICALE EN PLEIN AIR
Prestation musicale par l'artiste Francine McCann accompagnée à la guitare par Guy Gagnon.

*Un service de bar sera disponible lors des activités du 20 et 22 juin.
Prévoyez de l'argent comptant pour le service de bar et le repas.

*Prenez note qu'en cas de mauvaise température, les activités se tiendront à l'intérieur
du Centre multiservice Réal-U.-Guimond situé au:
3051 rue Bergeron, Saint-Paulin, (QC) J0K 3G0

Pour plus d'information: (819) 268-2026





...ÇA VA BOUGER!

EN FAMILLE OU ENTRE AMIS(ES), VEZ PROFITER DES STRUCTURES ET DES INSTALLATIONS DE LOISIRS.



SAMEDI 22 JUIN 2024



9H-10H PARKRUN

Enfilez vos chaussures de sport, et venez découvrir le nouveau parcours du Parkrun. À la marche ou à la course, beau temps, mauvais temps, l'activité a lieu tous les samedis matins à moins de grande averse.

10H-12H PIKLEBALL

Venez profiter de nos installations pour jouer de manière amicale ou sportive.

12H-13H30 DÎNER-VENTE DE HOT-DOGS (\$)

11H-19H DJ | KARAOKÉ ET JEUX GÉANTS

Jeux géants à disposition de tous dans une ambiance rythmée au son d'un DJ.

14H30-16H30 LE CIRQUE À SAINT-PAULIN Expérimentez l'art du cirque avec l'école ODACIE!

17H-19H SOUPER-VENTE DE HOT-DOGS (\$)

19H-21H CHANSONNIER (contribution volontaire)

Le Duo « Fílio & Sylvain » nous interprètera nos meilleures chansons québécoises!



21H FEU DE JOIE

Venez célébrer notre fête nationale autour d'un grand feu de joie qui aura lieu au terrain de balle.



*Un service de bar sera disponible lors des activités du 20 et 22 juin.

Prévoyez de l'argent comptant pour le service de bar et le repas.

*Prenez note qu'en cas de mauvaise température, les activités se tiendront à l'intérieur du

Centre multiservice Réal-U.-Guimond

situé au: 3051 rue Bergeron, Saint-Paulin, (QC) J0K 3G0

Pour plus d'information: (819) 268-2026



Worlds 2024

Cheerleading

Lors de cet événement, 39 équipes ont représentées le Québec. Parmi celles-ci, 24 ont accédé aux finales et 10 équipes sont montées sur le podium.

Une saint-paulinoise, **Angélique Blais** et son équipe, se sont démarquées de façon admirable lors de la compétition mondiale qui a eu lieu à Orlando sur le site de Disney. Elles sont arrivées en 2^{ème} place et ont reçu la médaille d'argent au **Mondial 2024!** Bravo **Angélique!** Toutes nos félicitations!

RAPPEL DE VOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



La Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé souhaite vous rappeler que **pour toute demande concernant l'obtention de permis de brûlage, plainte ou demande relative à la réglementation incendie en vigueur**, vous êtes invités à communiquer directement avec nous au **819-268-6797**. Il nous fera plaisir de vous assister.

Antoine Bourdon
Technicien en prévention incendie

222, chemin des Dalles
Saint-Étienne-des-Grès (Qc), G0X 2P0
Tél : (819) 268-6797 poste 1
Courriel : tpi@rssimaski.ca



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Veillez prendre note que les textes qui suivent sont des résumés des procès-verbaux disponibles à la municipalité.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2024

Administration générale

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 20h en présence des conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Patrice Leblanc, Yves Damphousse, Guy Gagnon et Mario Lessard. Le greffier-trésorier Ghislain Lemay est présent.
2. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
3. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2024.
4. La correspondance est déposée.
5. Il a été résolu à l'unanimité que le paiement des comptes soit ratifié ou effectué.
6. M. Yves Damphousse a fourni sa déclaration des intérêts pécuniaires, telle que le prévoit la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, au directeur général et greffier-trésorier, laquelle est déposée lors de la séance.
7. Suite à la cotation par trois (3) entreprises pour l'achat de 50 drapeaux de la municipalité, *Les Publicités Centre du Trophée, Trois-Rivières* a été retenu au coût de 74.99\$ l'unité pour un montant total de 3 749.50\$ plus taxes. Adoptée à l'unanimité.
8. Il a été résolu à l'unanimité de ratifier les achats informatiques et/ou s'ameublement qui ont été effectués à ce jour, incluant l'achat des tablettes et étuis (résolution 2024-03-44) et d'autoriser les achats d'équipements et/ou accessoires à venir, nécessaires pour le fonctionnement administratif, dans le respect des prévisions budgétaires.
9. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter, tel que déposé par le greffier-trésorier, le rapport de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil a reçu pour l'exercice 2023. Le rapport se retrouvera sur le site Internet de la municipalité et dans l'AJout Municipal.
10. Vu que la municipalité de Saint-Mathieu-du Parc, pour la réalisation d'un plan stratégique 2023-2030 pour la structuration d'un écosystème collectif en tourisme durable a besoin d'avoir accès à nos données, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC de Maskinongé, à donner un accès à *Aire protégée Saint-Mathieu-du-Parc*, de notre matrice graphique incluant des données du rôle d'évaluation de la municipalité.

Autres « Administration générale »

11. Des informations ont été données :
 1. Le Comité de soutien du Corps de Cadets de Louiseville sollicitera la population de Saint-Paulin pour sa campagne de financement entre le 22 mars et le 5 avril 2024.
 2. Beneva inc. cabinet d'expertise en règlement de sinistres a remis à la municipalité de Saint-Paulin, la somme de 2 567.69\$ suite au bris de la rampe d'accès de l'hôtel de ville, survenu la 13 avril 2023.

Sécurité publique

12. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du rapport modifié d'activités incendie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 et de le transmettre à la MRC de Maskinongé pour l'acheminer au Ministère de la sécurité publique.
13. Il a été résolu à l'unanimité de condamner de façon définitive la borne fontaine sèche qui avait été aménagée, il y a plusieurs années, en bordure de la rivière du Loup sur le chemin de la Belle-Montagne et d'en aviser monsieur Mario Ducharme, gestionnaire en sécurité incendie à la MRC de Maskinongé ainsi que la Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé.
14. Il a été résolu à l'unanimité qu'aucune partie de la rue Damphousse ne soit fermée à la circulation automobile sauf lors d'activités spéciales.
15. Il a été résolu à l'unanimité de faire faire une étude pour augmenter la sécurité, principalement pour les enfants, sur la partie de la rue Matteau près de l'école et sur la partie de la rue Damphousse située entre le terrain de jeu et le parc du Petit Galet.

Autres « Sécurité publique »

16. Monsieur Martin Dupuis mentionne que le défibrillateur installé dans le Centre Réal-U.-Guimond pourrait être utilisé pour des urgences à proximité de l'immeuble.

Transport

17. Il a été résolu à l'unanimité de demander une aide financière au montant de 100 000\$, au ministère des Transports pour la construction ou l'amélioration d'une partie du rang Saint-Louis.
18. Il a été résolu à l'unanimité de mandater le Service technique de la MRC de Maskinongé pour préparer les plans et devis pour des travaux d'amélioration d'une partie du rang Saint-Louis. Les travaux seraient effectués en régie, sous la surveillance de notre inspecteur municipal.
19. Il a été résolu à l'unanimité de faire effectuer le balayage des rues comme l'an passé, par *Déneigement 3R inc., Trois-Rivières* au taux horaire de 174.90\$/l'heure. Une surcharge sera ajoutée si le prix du carburant dépasse 1.90\$/le litre.

Autres « Transport »

20. Aucune autre information n'a été donnée.

Hygiène du milieu

21. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la demande de madame Georgette Rondeau et de monsieur Richard Nault, de brancher leurs propriétés au réseau d'aqueduc municipal et au réseau d'égout d'eaux usées municipal. Les deux propriétés sont sur le chemin des Trembles. Les branchements ainsi que les frais exigibles sont décrits dans le règlement numéro deux cent quarante (240).
22. Suite au mandat donné au Service technique de la MRC de Maskinongé, de faire une vérification sommaire des éléments qui peuvent nuire à l'écoulement des eaux du cours d'eau Rivière Saint-Louis, monsieur Francis Paul Gélinas, coordonnateur du service, propose d'effectuer un relevé d'arpentage du cours d'eau jusqu'à son point de rejet. Il estime à 20 heures la durée de ce travail pour un coût d'environ 1 800\$. Il a été résolu à l'unanimité de demander au Service technique de la MRC de Maskinongé d'effectuer le relevé d'arpentage de la Rivière Saint-Louis.
23. Il a été résolu à l'unanimité d'informer Énergycycle que la municipalité de Saint-Paulin est intéressée à se procurer la quantité de compost offerte et de retenir les services d'un camionneur pour aller récupérer le compost offert aux installations d'Énergycycle à Saint-Étienne-des-Grès.
24. Il a été résolu à l'unanimité de faire faire les étalonnages des débitmètres du réseau d'eau potable par *Les Compteurs Lecomte Ltée, Saint-Hyacinthe* pour la somme de 986.04\$ plus taxes.
25. Points reportés :
 1. 4.5 Dossier vidange des boues des étangs aérés
 2. 4.6 PC de télémétrie
 3. 5.1 Autres « Santé et bien-être des citoyens »
 1. Toiture du Presbytère
 - ✓ 7.1 Inauguration parc du Petit-Galet
 2. Budget

Autres « Hygiène du milieu »

26. Aucune autre information n'a été donnée.

Autres « Santé et bien-être des citoyens »

27. Aucune autre information n'a été donnée.

Autres « Aménagement, urbanisme et zonage »

28. Les informations suivantes sont données :

Commission de protection du territoire agricole du Québec :

- Dossier 443955 Les Entreprise Brodeur et Lessard Ltée : Selon l'orientation préliminaire, la demande devrait être refusée.

- Dossier 443956 Maurice Perreault : Selon l'orientation préliminaire, la demande devrait être autorisée.
- Dossier 443956 Alexandre Turner : Le dossier est encore en traitement.
- Dossier 443967 Firmin St-Yves : Selon l'orientation préliminaire, la demande devrait être autorisée partiellement.

Municipalité de Charette

Le conseil municipal de Charette procédera à l'embauche de monsieur Jonatan Savard, comme technicien à l'aménagement et l'urbanisme adjoint, pour les municipalités de Charette et de Saint-Paulin. Il débutera le 17 avril 2024.

MRC de Maskinongé

Invitation est faite aux élus municipaux, aux directeurs généraux et aux responsables de l'urbanisme d'assister à la rencontre du 1^{er} mai prochain dédiée à la présentation des nouvelles orientations gouvernementales ainsi que des analyses de superficies urbaines produites par le service d'aménagement.

Autres « Culture et loisirs »

29. Aucune information n'a été donnée.

Parole au public

30. *Jacques Picotte* : Il veut connaître la liste des immeubles qui seront vendus lors de la vente pour non-paiement de taxes.

Alain Plante : Il demande ce que fera la municipalité concernant sa demande de l'arbre de son voisin qui empiète dans l'emprise de la rue.

Michel Frappier : Il félicite le conseil de sa décision concernant la rue Dampousse. Il remercie concernant sa demande d'un défibrillateur au Centre Réal-U.-Guimond. Il demande que la limite de vitesse sur la partie municipale de la Grande-Ligne revienne à 70km/h. Il demande d'où proviendra le compost offert.

Ajournement de la séance au lundi 15 avril 2024 à 21 heures

31. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée au lundi 15 avril à 21 heures.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 15 AVRIL 2024

Administration générale

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 21H05 en présence des conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Patrice Leblanc, Yves Dampousse, Guy Gagnon et Mario Lessard. Le greffier-trésorier Ghislain Lemay est présent.

2. Il été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
3. Il a été résolu à l'unanimité de remercier sincèrement monsieur Gérard Mallette pour les services qu'il a rendus à la municipalité et aux citoyens durant son emploi de journalier, du 9 mai 2023 au 11 avril 2024.

Autres « Administration générale »

4. Rien d'autre n'a été apporté.

Autres « Sécurité publique »

5. Rien n'a été apporté comme sujet.

Transport

6. Il a été résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Paulin continue son adhésion au service de *Transport adapté du Comté de Maskinongé inc.* pour l'année 2024. Le taux pour l'année 2024 est établi à 3,75\$ par habitant soit 5 962.50\$ par année.
7. Réparation de trottoirs 2561/2571 rue Laflèche. Sujet reporté.

Autres « Transport »

8. Dépôt du courriel et de la lettre de madame Laura Hummer, directrice de la végétation, ayant comme objet : Gestion de la végétation sur l'emprise du CN.

Hygiène du milieu

9. Dossier vidange des boues des étangs aérés. Sujet reporté.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter la proposition fournie par *EXCELPRO AUTOMATION*, Trois-Rivières, pour la fourniture d'un PC de télémétrie au coût de 11 400\$ plus taxes.

Autres « Hygiène du milieu »

11. Rien d'autre n'a été apporté.

Santé et bien-être des citoyens

12. Il a été résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Paulin accepte l'approbation par la *Société d'habitation du Québec*, des états financiers audités 2021, de l'*Office municipal d'habitation de Anna-Milot*.
13. Il a été résolu à l'unanimité d'informer la Maison de jeunes Au Bout du Monde que la municipalité de Saint-Paulin est favorable au barrage routier et à prêter les cônes nécessaires à la sécurité des personnes, lors de la tenue du barrage le 16 juillet 2024.

Autres « Santé et bien-être des citoyens

14. Le point : Toiture du presbytère

Autres « Aménagement, urbanisme et zonage »

15. Rien n'a été apporté concernant ce secteur.

Culture et loisirs

16. Considérant que le conseil municipal veut procéder, le 20 juin 2024, à une inauguration des travaux et installations qui ont été faits, au Parc du Petit Galet;
Considérant que l'O.T.J. Saint-Paulin inc. veut profiter de cette période du 20 et 22 juin 2024 pour organiser diverses activités familiales et pour souligner la Fête Nationale;
Il a été résolu à l'unanimité d'allouer un budget de 1 870\$ pour l'inauguration du Parc du Petit Galet.
17. Il a été résolu d'accorder une commandite de 100\$ au Festival Country-Western de Saint-Paulin.

Autres « Culture et loisirs »

18. Rien d'autre n'a été apporté.

Parole au public

19. Il n'y a aucune intervention.

Ajournement de la séance au lundi 22 avril 2024 à 21 heures

31. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée au lundi 22 avril à 21 heures.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 22 AVRIL 2024

Administration générale

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 21H05 en présence des conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Patrice Leblanc, Yves Dampousse, Guy Gagnon et Mario Lessard. Le greffier-trésorier Ghislain Lemay est présent.
2. Il été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

Autres « Administration générale »

3. Rien d'autre n'a été apporté.

Autres « Sécurité publique »

4. Rien n'a été apporté.

Transport

5. Il a été résolu à l'unanimité que la municipalité, lors de demandes de propriétaires, et selon ses disponibilités financières, remplacera, si cela est nécessaire, et à ses frais les sections de trottoirs par des profils plats. Cependant les adaptations qui devront être faites sur les parties des terrains privés seront faits par les propriétaires et à leurs frais. Les propriétaires seront avisés par courrier recommandé.

Autres « Transport »

6. Rien d'autre n'a été apporté.

Hygiène du milieu

7. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer le mandat à *Nordikeau*, Joliette pour l'assistance à la vidange des boues aux étangs 1, 2, 4 et 5. La vidange des boues devra se faire en 2025.

Autres « Hygiène du milieu »

8. Rien d'autre n'a été apporté.

Santé et bien-être des citoyens

9. Il a été résolu à l'unanimité de donner les directives suivantes au Club Joie de vivre de Saint-Paulin concernant l'utilisation de l'espace de rangement au local 140C et au local 150 du Centre Réal-U. Guimond.
 1. L'espace de rangement est utilisé actuellement par le Club Joie de Vivre de Saint-Paulin. La municipalité a été informée que ce local aurait été offert à un autre organisme. Considérant les besoins d'espace de rangement de la municipalité, elle n'a pas l'intention de l'offrir à un autre organisme. La municipalité reprend l'espace de rangement identifié 140C pour ses propres fins.
 2. Le local 150 est présentement utilisé conjointement par le Club Joie de Vivre de Saint-Paulin et par la municipalité de Saint-Paulin. Par la présente résolution, le Club de Joie de Vivre est avisé de rien installer sur le mur et de ne rien entreposer devant celui-ci.
10. Suite à une visite de la toiture du presbytère par l'architecte Alain Bellehumeur, il a été résolu à la majorité d'apporter des modifications au Cahier des charges :
 1. Pour la toiture de la galerie, ajouter des grilles de ventilation dans le soffite en prenant soin de découper la planche existante pour permettre d'aérer l'entretoit et d'ajouter une persienne à l'extrémité arrière.

Monsieur le conseiller Yves Dampousse se prononce contre la proposition.

Autres « Santé et bien-être des citoyens

11. Rien d'autre n'a été apporté.

Autres « Aménagement, urbanisme et zonage »

12. Rien n'a été apporté concernant ce secteur.

Culture et loisirs

13. Il a été résolu à l'unanimité de réparer l'estrade du terrain de balle rapide. Le coût pour les travaux est estimé à 5 624.22\$. Le coût pour l'achat de la clôture à maille de 2 pouces est évalué à 510\$ plus taxes

Autres « Culture et loisirs »

14. Rien d'autre n'a été apporté.

Parole au public

15. *Françoise Renière* : elle demande des précisions sur la résolution adoptée relativement aux modifications des trottoirs.

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} MAI 2024

Administration générale

1. Monsieur le maire Claude Frappier ouvre la séance à 20h en présence des conseillers Martin Dupuis, Jacques Frappier, Patrice Leblanc, Yves Damphousse, Guy Gagnon et Mario Lessard. Le greffier-trésorier Ghislain Lemay est présent.
2. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, en y ajoutant le point suivant : **7.1 Livre géant Ajout de pages**
3. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2024.
4. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement du 15 avril 2024.
5. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement du 22 avril 2024.
6. La correspondance est déposée.
7. Il a été résolu à l'unanimité que le paiement des comptes soit ratifié ou effectué.
8. M. Martin Dupuis et M. Patrice Leblanc ont fourni une mise à jour de leur déclaration des intérêts pécuniaires telle que le prévoit la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
9. Le projet présenté dans le cadre du programme *Emploi d'été Canada* a été approuvé pour un (1) poste agent/agente de relations publiques, 8 semaines, 35 h/semaine, pour un total de 280 heures au taux horaire de 15.75\$; la contribution municipale sera de l'ordre de 2 206\$.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter le rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle, tel que préparé par le directeur général et greffier-trésorier, pour chacune des années 2021, 2022 et 2023.
11. Le directeur général et greffier-trésorier a informé le Conseil municipal que Messieurs Yves Damphousse et Guy Gagnon, ont suivi la formation obligatoire, le 16 avril 2024, sur la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Autres « Administration générale »

12. Aucune autre information n'a été donnée.

Autres « Sécurité publique »

13. Aucune autre information n'a été donnée.

Transport

14. Il a été résolu à l'unanimité que le tarif de la bonne de recharge de niveau 2 de la municipalité, soit à compter du 1^{er} juin 2024, de 3\$ par heure de recharge et d'heures d'inactivité (quand le véhicule a complété sa recharge et qu'il est toujours branché à la borne).

15. Il a été résolu à l'unanimité d'acheter du rayonnage pour l'agrandissement du garage municipal et d'accepter la soumission de *Mercier C.P., Champlain* pour un montant total de 3 931.23\$ incluant les taxes.
16. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le nettoyage du fossé sur une partie du chemin du Bout-du-Monde sur une distance de 300 pieds longeant la propriété de monsieur Jean-Rock Dupuis. Le coût est évalué à environ 1 500\$.
17. Il a été résolu à l'unanimité que le déneigement et le sablage du stationnement municipal au coin des rues Lafèche et Lottinville, pour l'année 2024-2025, soit effectué par *Entreprises G.P., Saint-Paulin* au prix de 700.00\$ pour la saison plus taxes.
18. Il a été résolu à l'unanimité de demander des soumissions par invitation pour le déneigement de la caserne, rue Matteau, pour la saison hivernale 2024-2025.

Autres « Transport »

19. Dépôt de la résolution du conseil municipal de Louiseville, adoptée le 8 avril 2024, laquelle est intitulée : *Recommandation en faveur d'un regroupement entre Transport adapté du comté de Maskinongé et Transports collectifs MRC de Maskinongé.*

Autres « Hygiène du milieu »

20. Concernant ce secteur, les informations suivantes, en provenance de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Énercycle), ont été données :
 - Endettement total net à long terme par organisme municipal assujetti – Rapport financier 2023
L'endettement total net à long terme est de 42 242 449\$ et la part de la municipalité de Saint-Paulin est 265 634\$.
 - Nouvelle directive, transmise par courriel en date du 17 avril 2024, en lien avec les matières identifiées comme des encombrants surdimensionnés qui sont maintenant refusés.

Santé et bien-être des citoyens

21. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de réfection de la toiture du presbytère de Saint-Paulin selon le cahier des charges à *Construction Pierre Leblanc, Saint-Paulin* pour un montant de 96 970.42\$ plus taxes. Le présent contrat ne comprend pas la toiture du garage indépendant.

Autres « Santé et bien-être des citoyens »

22. Aucune autre information n'a été donnée.

Aménagement, urbanisme et zonage

23. Il a été résolu à l'unanimité que, suite à une demande de monsieur Alain Plante qui soulignait qu'un arbre de son voisin nuisait à sa visibilité lorsqu'il sort de sa cour et après vérification des lieux, le conseil municipal est d'avis que l'arbre de son voisin est ornemental et ne représente pas un danger pour la sécurité; donc, le conseil ne retient pas sa demande.

Autres « Aménagement, urbanisme et zonage »

24. Aucune autre information n'a été donnée.

Culture et loisirs

25. Il a été résolu à l'unanimité d'ajouter 4 pages dans le cadre du projet du livre géant de la légende des guimauves et d'accepter la proposition de *Catherine Bard, Saint-Élie-de-Caxton* pour la création de ces 4 pages et pour la mise en page et le graphisme au coût de 770\$ plus taxes.

Autres « Culture et loisirs »

26. Aucune information n'a été donnée.

Parole au public

27. Aucune intervention.

Ajournement de la séance au mardi 21 mai 2024 à 21 heures

28. Il a été résolu à l'unanimité que la séance soit ajournée au mardi 21 mai 2024 à 21 heures.



Tricotés serrés

Journée mondiale du tricot



Le rendez-vous des tricoteuses et des tricoteurs

Date : 15 juin 2024
Heures : 10 h à 15 h
Lieu : Place Canadel
Rue de la Mennais,
Louiseville
Entrée gratuite

Programmation :

Conférence : Clo Tricots
Démonstration : Filage de laine
Spectacle : Groupe Grav'Ô Portes
Concours
Initiation au tricot et au tricotin pour
les enfants
Kiosques
Tirages de prix de participation

Apportez votre tricot, votre bonne humeur et votre dîner. Sur place gratuitement :
eau, café et collations pour les enfants. Possibilité d'acheter des galettes de sarrasin. Prévoir
vêtements selon la température. (Préau couvert)

Information : 819-268-2263



Cercle de Fermières Ste-Angèle-de-Prémont

L'Éritage
CENTRE DES FEMMES



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec



**Être mieux...
ensemble!**
Pour des communautés fortes et résilientes

Une page d'horticulture

La Renouée du Japon

La renouée du Japon est une plante qui fait partie de la liste de 100 espèces exotiques envahissantes les plus néfastes au monde.

Indigène du Japon, elle a été introduite à travers le monde à des fins ornementales.

Sa beauté est toutefois un piège puisqu'une fois plantée, la renouée du Japon se répand rapidement en formant de denses colonies.



Grappes de
petites fleurs



Tiges rondes,
creuses



Feuilles
triangulaires à
bout effilé

La course à Saint-Paulin ou Parkrun

Bienvenue à tous.

Tous les samedis à 9 heures! Venez nous encourager!
Venez courir ou marcher ou encore alterner la course et la marche! Sur 5 km ou moins, le tout, chronométré et gratuit.

OÙ : 3051 rue Bergeron, Saint-Paulin

Michel Coutu
ParkRun St-Paulin

« POSSIBILITÉ D'UTILISER LES SERVICES DU TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ »



la clé
en éducation populaire

RETOUR AUX ÉTUDES OU AU TRAVAIL?

LA CLÉ **819 228-8071**
PEUT T'AIDER!

TU POURRAS
Améliorer tes compétences en lecture, écriture et mathématiques
Rehausser tes connaissances pour faciliter l'accès à l'emploi

INFORME-TOI!
La CLÉ offre des ateliers préparatoires aux examens d'équivalence de niveau du 5e secondaire (TENS) et c'est gratuit!

Du lundi au jeudi de jour
Possibilité d'allocations avec Services Québec

la clé La Clé en éducation populaire
en éducation populaire 110, 2e Avenue, 2e étage,
Louisville (Québec) J5V 1X1

www.alphapop.org
info@alphapop.org
Suivez-nous sur Facebook

ATELIERS DE FRANÇAIS ET DE MATHÉMATIQUES

TU AIMERAS:

- Revoir quelques notions de base en calcul, lecture et écriture
- T'initier à la tablette électronique en apprenant.
- Apprendre à ton rythme à l'intérieur de petits groupes
- Simplement apprendre pour ton plaisir

INFORME-TOI!
819 228-8071
110, 2e Avenue,
2e étage
Louisville

La Clé peut t'aider à atteindre tes objectifs!
C'EST GRATUIT!



CLUB JOIE DE VIVRE de Saint-Paulin

FADOQ Club Joie de vivre de Saint-Paulin

L'invitation vous est lancée de devenir membre du Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25\$ par année ou 45\$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Une carte en règle vous donne droit à un **souper gratuit** le mois de votre anniversaire et à des réductions sur le coût des repas mensuels et des activités organisées par le Club.

Les membres d'autres clubs peuvent se procurer une **carte Accès-Plus**, délivrée par le Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin, au coût de 15\$ et donnant droit aux mêmes avantages que la carte régulière. Pour toute question et/ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez joindre un des membres du conseil d'administration ou contacter **Madame Lise Duhaime** au 819 268-5363 ou **Madame Marie-Claire Picotte** au 819 268-2165.

PRENDRE NOTE DES DATES IMPORTANTES :

03 juin : Début de pétanque
11 juin : Souper du mois

CAPSULE HISTORIQUE

Pour poursuivre notre capsule historique, voici les noms des membres du Conseil d'Administration du Club pour l'année 1984 :

- Président : M Benoît Duhaime
- Vice-président : M Bruno Plante
- Secrétaire : Mme Monique Lavallée
- Trésorière : Mme Thérèse St-Onge
- Directrice : Mme Aurella Brodeur
- Directrice : Mme Lucienne E. Bergeron
- Directeur : M Wilson Diamond

BONNE FÊTE A TOI, MEMBRE DU CLUB JOIE DE VIVRE DE SAINT-PAULIN

FÊTÉS EN JUILLET

01 Normand Levasseur
01 Yvonne Poudrier
05 Claude Frappier
07 Marthe Landry
07 Thérèse Paquin
10 Jacqueline Charette
10 Paulette Bournival
10 Carmen Descôteaux
13 Yolande Vallières
13 Claudette Bournival
14 Hélène Plante
15 Christian Allard
15 Thérèse Descôteaux
15 Normand Lesage
18 Daniel Langlois
21 Solange Samson
23 Claudette Renière
25 Lise Frappier
25 Yvette Leblanc
27 Doris Dupuis
28 René-Paul Lessard
30 Diane Allard Dupuis
30 André Savard
31 Françoise Renière

Jacqueline Grenier

Secrétaire

FÊTÉS d'AOÛT

03 Daniel Levasseur
05 Denise St-Pierre
07 Pierrette Trudel
08 Renald Coulombe
08 Jean-Luc Denis
08 Marc-Henri Plante
09 Denise Denis
11 Lisette Leblanc Landry
12 Hélène Déziel
13 Sylvie Dupuis
14 Liette Lemyre
19 Diane Turcotte Rivard
20 Hélène Dupuis Brodeur
22 Francine Levasseur
23 Maryse Lessard
23 Mario Dion
25 Maurice Lafrenière
31 Suzanne Bellemare



Calendrier des Collectes

Juillet 2024						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3 	4	5 	6
7	8	9	10	11	12  	13
14	15	16 	17	18	19 	20
21	22	23	24	25	26  	27
28	29	30 	31			

Août 2024						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2 	3
4	5	6	7	8	9  	10
11	12	13 	14	15	16 	17
18	19	20	21	22	23  	24
25	26	27 	28	29	30 	31

2 318 702 \$*
**pour nos membres
et la communauté**



**La ristourne, c'est
votre part du gâteau**

Détails et conditions à
desjardins.com/ristourne

 **Desjardins**
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

* Le montant de la ristourne individuelle provient des excédents de l'année financière 2023 et est déterminé, au Québec, sur décision de l'assemblée générale de chacune des caisses et, en Ontario, par le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. Pour plus de détails, consultez desjardins.com/ristourne ou adressez-vous à votre caisse.